

600mm

653mm

653mm

653mm

653mm

600mm

# Sur la voie du génocide

## Ne pas réussir à empêcher un génocide

### Les signes annonciateurs

Un génocide n'est jamais le fruit du hasard. Il faut du temps pour le planifier et l'organiser. Il y a toujours des signes annonciateurs. Au Rwanda, ces signes n'ont pas suscité la réaction qu'il fallait. Les dirigeants du monde entier n'ont pas prêté attention aux avertissements spécifiques lancés par les Casques bleus de l'ONU se trouvant sur le terrain de l'imminence de massacres.

Au début, en particulier, de nombreux journalistes ont qualifié le génocide rwandais de simples « luttes entre factions tribales rivales ». Lorsque la société civile et les journalistes se trompent sur la nature d'un génocide et le confondent avec de simples luttes, cela explique peut-être en partie le manque de réaction des dirigeants du monde.

Les groupes minoritaires sont souvent exposés à de plus grands risques en période de crise économique, d'instabilité politique ou de guerre. La lutte pour les ressources, aggravée par des tensions anciennes entre les minorités et la majorité, peut également augmenter les risques.

Ces conditions peuvent favoriser le développement d'idées sur la « supériorité » du groupe majoritaire et d'un sentiment de haine à l'égard des minorités, dont on considère qu'elles constituent une menace. C'est ce qu'on appelle une *idéologie de l'exclusion*.

### Les Dix commandements du Bahutu

1. Tout Hutu doit servir son pays avant tout, et si cela est impossible, il doit servir son peuple. Par conséquent, il doit servir son peuple.
2. Tout Hutu doit servir son pays avant tout, et si cela est impossible, il doit servir son peuple. Par conséquent, il doit servir son peuple.
3. Tout Hutu doit servir son pays avant tout, et si cela est impossible, il doit servir son peuple. Par conséquent, il doit servir son peuple.
4. Tout Hutu doit servir son pays avant tout, et si cela est impossible, il doit servir son peuple. Par conséquent, il doit servir son peuple.
5. Tout Hutu doit servir son pays avant tout, et si cela est impossible, il doit servir son peuple. Par conséquent, il doit servir son peuple.
6. Tout Hutu doit servir son pays avant tout, et si cela est impossible, il doit servir son peuple. Par conséquent, il doit servir son peuple.
7. Tout Hutu doit servir son pays avant tout, et si cela est impossible, il doit servir son peuple. Par conséquent, il doit servir son peuple.
8. Tout Hutu doit servir son pays avant tout, et si cela est impossible, il doit servir son peuple. Par conséquent, il doit servir son peuple.
9. Tout Hutu doit servir son pays avant tout, et si cela est impossible, il doit servir son peuple. Par conséquent, il doit servir son peuple.
10. Tout Hutu doit servir son pays avant tout, et si cela est impossible, il doit servir son peuple. Par conséquent, il doit servir son peuple.

### Exclusion

La religion peut être utilisée à mauvais escient pour renforcer l'idée de la supériorité d'un groupe majoritaire sur un groupe minoritaire. Au Rwanda par exemple, des groupes extrémistes ont recouru à un symbolisme religieux en vue d'exclure les Tutsis. Les « Dix commandements du Bahutu » incitaient les Hutus à se différencier des Tutsis. Il est facile pour des extrémistes d'utiliser ce type d'idéologie discriminatoire pour dépêcher TOUS les membres du groupe ciblé comme des sous-hommes et inciter à leur extermination.

Les membres des communautés exclues sont souvent interdits de toute activité politique et ont un accès limité à l'emploi ou aux services publics. Les crimes dont ils sont victimes peuvent rester impunis. La citoyenneté peut leur être dénie. Ils peuvent être soumis à des travaux forcés. Au fur et à mesure que leur exclusion s'intensifie, les risques de nettoyage ethnique ou de génocide se multiplient.



« Hutus, arrêtez immédiatement tout soutien aux Tutsis... » Le chef de la police, Paul Kagame, lors d'une conférence de presse en 1994. Le front patriotique rwandais se les croisés des Hutus. Le terme « Hutus » est utilisé pour désigner les Hutus radicaux pour déshumaniser les Tutsis.

### Le rôle du gouvernement

Un génocide est presque toujours planifié et pensé par de petits groupes dotés de pouvoirs autoritaires ou dictatoriaux, mais dans la plupart des cas, il est mené avec la participation de l'ensemble de la population. Les dirigeants font souvent valoir que le groupe visé menace le reste de la communauté afin de se rallier l'appui du public. Un gouvernement démocratique peut céder la place à une dictature génocidaire si des dirigeants autoritaires se saisissent des institutions gouvernementales et en usent pour diviser les citoyens selon des critères ethniques, raciaux ou religieux.

### Propagande

Un génocide est impossible sans l'acceptation de la société. Des dirigeants génocidaires ont souvent recours à la propagande pour se faire accepter. La propagande stéréotypée et déshumanise les membres du groupe ciblé et légitime la haine.

En réduisant l'humanité du groupe visé, les extrémistes facilitent l'acceptation des massacres par la société. Le reste de la communauté peut même considérer ces campagnes comme des actes de légitime défense contre un groupe « vil ». À l'avant-scène de cette propagande, la revue *Kangura* avait publié en 1990 les « Dix commandements du Bahutu » contre les Tutsis.

Au Rwanda au début des années 90, plus de 20 journaux et revues incitaient à la haine contre les Tutsis, auxquels venait s'ajouter la Radio télévision libre des Mille Collines (RTL), devenue le tristement célèbre radio de la haine du Rwanda.

En décembre 2003, deux anciens directeurs de la station, Ferdinand Nahimana et Jean Bosco Barayagwiza, ont été condamnés par le Tribunal pénal international pour le Rwanda pour incitation au génocide et pour actes de génocide. Barayagwiza a été condamné à 35 ans de prison et Nahimana à la prison à vie.

« Radio Mille Collines (RTL) exploite l'histoire des privilèges tutsis et des désavantages subis par les Hutus, ainsi que la crainte d'une insurrection armée pour mobiliser la population, provoquant une frénésie de haine et de violence dirigée essentiellement contre les Tutsis... La radio intensifie le sentiment de peur, de danger et d'urgence, créant chez les auditeurs le sentiment qu'il leur fallait agir.

Le dénigrement de l'ethnicité tutsie augmentait du mépris viscéral qui venait des ondes, de rires moqueurs et de ricanelements malveillants. Ces éléments venaient renforcer l'impact des programmes de RTL... sans arme à feu, sans machette et sans aucun moyen physique, (Nahimana et Barayagwiza) ont provoqué la mort de milliers de civils innocents. »

Arrêt prononcé en décembre 2003 par le Tribunal pénal international pour le Rwanda contre Ferdinand Nahimana et Jean Bosco Barayagwiza.

### Identification

Une fois que la société a accepté l'exclusion d'un groupe, les dirigeants génocidaires veulent souvent à ce que l'identité du groupe soit simplifiée et mise en relief afin que les membres puissent être effectivement isolés. Dans l'Allemagne nazie, les Juifs étaient forcés de porter l'étoile jaune afin d'être facilement identifiés.

En 1932, les dirigeants coloniaux du Rwanda, les Belges, ont mis en place un système de cartes d'identité afin de pouvoir contrôler la population. Chaque carte indiquait l'ethnie de son détenteur. Après l'indépendance, ces cartes sont restées en vigueur. Pendant le génocide de 1994, elles ont servi à distinguer les Hutus des Tutsis.



### Groupes paramilitaires

Les dirigeants qui prévoient de se livrer à un génocide créent souvent des milices ou des mouvements de jeunesse paramilitaires pour inciter à la haine contre le groupe ciblé et faire peur aux opposants politiques. Ces groupes deviennent parfois les principaux instruments du génocide. Un chômage élevé peut souvent grossir leurs rangs.

Un certain nombre de milices de jeunes avaient été créées au Rwanda au début des années 90. La plus importante et la plus connue d'entre elles, les Interahamwe, organisait des rassemblements animés et offrait des avantages matériels non négligeables aux nouvelles recrues. Les milices étaient également entraînés par des membres de l'armée rwandaise. Lorsque le génocide a commencé en avril 1994, on estime que les milices hutues comprenaient près de 30 000 membres. Ils ont été lancés armés contre les Tutsis et les Hutus modérés.



### Désarmement

La confiscation des armes du groupe exclu et l'armement de ceux qui les haïssent constituent également un signal d'alarme. En janvier 1994, le Commandant des forces de l'ONU au Rwanda, le général Romeo Dallaire, a été averti par un informateur hutu que des armes étaient stockées en peu partout dans la capitale, Kigali. On refusa d'accorder au général Dallaire la permission de saisir ces armes car on considérait que cette mesure outrepassait l'autorité de la mission d'observation de l'ONU.

### Ségrégation physique

Le déplacement forcé de membres de la minorité ciblée de leurs foyers peut être un des signes avant-coureurs du génocide. Il est la manifestation d'une idéologie de l'exclusion. Les personnes déplacées peuvent être concentrées dans des lieux où il est facile de les contrôler, ou dispersées dans des zones isolées, un désert par exemple, avec peu ou pas d'eau et de vivres.

Pendant l'occupation allemande, en 1939, les Juifs de Pologne furent contraints de s'installer dans des ghettos. Au cours des trois décennies précédant le génocide de 1994, des centaines de milliers de Tutsis furent expulsés du Rwanda ou déplacés à l'intérieur du pays. Lorsque des personnes sont obligées de fuir leur pays ou leur région, c'est souvent le prélude des menaces et des atrocités.



Ghetto de Maramba, dans la région de Bugoma. Des dizaines d'années avant le génocide, les Tutsis du Rwanda furent déplacés de force, et beaucoup à Bugoma, région considérée comme hostile et où les nouveaux arrivants vivaient sans un morceau de terre. En 1994, des milliers d'entre eux furent massacrés dans ce ghetto.

### Génocide

Les modalités d'un génocide diffèrent suivant les lieux et les moments de l'histoire. Les nazis ont construit des camps de la mort en Pologne pour les Juifs d'Europe et les « non-Aryens » et ont transporté des millions de personnes vers la mort. Les extrémistes rwandais ont mené leur génocide en transformant le pays tout entier en une zone de tueries – voisins contre voisins.

Les Tutsis se réfugiant dans des écoles, des hôpitaux et des églises étaient encerclés, attaqués et massacrés. Des barrages dressés dans tout le Rwanda servaient de lieux de massacre des Tutsis cherchant à s'échapper.

L'administration rwandaise veillait efficacement à ce que les ordres de tuer soient transmis et exécutés rapidement et systématiquement, ce qui favorisait une culture d'obéissance aveugle au Gouvernement.

### Nier le génocide

Un génocide ne se limite pas à des massacres en masse. Les responsables cherchent à éliminer jusqu'à la mémoire de l'événement de l'histoire et nient même qu'il se soit jamais produit.

Pendant et après un massacre, les auteurs peuvent chercher à en détruire les preuves, à nier les atrocités, à les minimiser ou à prétendre qu'il s'agit d'autre chose. Ils peuvent faire valoir qu'ils agissaient en état de légitime défense, dans le cadre d'une guerre civile ou d'une lutte contre une insurrection. La reconnaissance d'un crime de génocide va à l'encontre des justifications invoquées pour excuser un massacre, et c'est la première des mesures qui permettra d'assurer que cela ne se reproduira plus.



Chambre de Nyaruta, où 2 000 Tutsis furent massacrés après le retrait des troupes de l'ONU de l'école technique officielle (ITEC) le 11 avril 1994.

### Déstabilisation régionale

La violence liée à un génocide peut déstabiliser toute une région. À la fin du génocide au Rwanda, les responsables ont fui au Zaïre (aujourd'hui République démocratique du Congo). Leur présence a déclenché les guerres qui ont éclaté entre le Rwanda et le Zaïre, guerres dans lesquelles ont été entraînés d'autres pays de la région. Ces conflits ont fait plus de 3 millions de morts et provoqué le déplacement de 1,5 million de personnes.



Photo de John Moore/Getty Images



aeis

2140mm

